



L'Organisation des Producteurs de Grains

Premier syndicat français de producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux

Lettre d'information
des producteurs de grains

N°28

Août 2009

Les agriculteurs changent

Tous ceux qui ont moins de 40 ans n'ont rien connu d'autre comme politique agricole depuis leur installation. Cette situation, incroyable parenthèse dans l'histoire - et qui dure beaucoup trop longtemps - laisse évidemment son empreinte en modelant les agriculteurs, risquant de vite faire évoluer, dans un mauvais sens, la « race » des paysans européens. Le plan Barnier de redistribution des aides n'avait pas été psychologiquement réalisable, il y a 10 ans avec le ministre Glavany. Or, aujourd'hui, les mêmes responsables agricoles qui s'y opposaient par le passé, en ont été les artisans. Il en va de même pour la publication des listes des montants des bénéficiaires des aides de la PAC, saluée par tous les syndicats à l'exception de la Coordination rurale. Ce virage « social » de la FNSEA est une des raisons de l'effondrement du score de la Confédération paysanne lors des élections professionnelles de 2007 ; une partie de ses électeurs s'est reconnue dans le discours des leaders de « la grande maison ».

Le développement de l'assurance

récolte répond à cette même logique égalitariste de répartition du revenu. A quand un revenu minimum garanti, ou pourquoi pas le nouveau RSA pour les paysans ? Certains en rêvent déjà ! D'autres demandent que nous partageons les aides de la PAC avec les agriculteurs des pays du sud du bassin méditerranéen... Des primes mondialisées pour tous les paysans de la Terre ? Des jeunes agriculteurs, des enseignants, des chercheurs, et même d'éminentes personnalités ne peuvent plus envisager que les agriculteurs puissent vivre du fruit de leur travail, sans aide. Effroyable constat d'une amnésie collective récente. L'OPG ne reniera pas ses valeurs et ne cédera pas à cette démagogie du politiquement correct. C'est uniquement par un relèvement des prix agricoles que l'on résoudra la crise agricole européenne et que l'on permettra aux pays les plus pauvres de se développer. Nos productions, les céréales, les oléagineux et les protéagineux sont une tête de pont vers l'espérance. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre.

Nicolas JAQUET
Président de l'OPG

EDITO

Témoignage d'un lecteur

Je reçois régulièrement la lettre de l'OPG mais également SCOP info. Au début, je déplorais que tous les céréaliers ne soient pas unis et le dénigrement systématique des organisations traditionnelles dans cette lettre. Il est quand même surprenant que les positions de deux structures ayant pour vocation la défense des intérêts des céréaliers soient en totale opposition sur des sujets aussi importants que les biocarburants, les OGM, l'assurance récolte ou même le

niveau des prix de nos récoltes. Avant de lire la lettre de l'OPG, j'écoutais les discours des responsables de coop, des techniciens des maisons de semences et de l'agrochimie de manière moins critique. Je pensais simplement qu'ils agissaient en faveur des agriculteurs et que ce qui était bon pour eux était bon pour la filière, donc également pour nous. (...) J'ai mis du temps à réaliser que le discours de l'OPG ne véhiculait aucune idéologie ou intérêt malsain.

Maintenant je comprends que les agriculteurs doivent jouer des coudes au sein de leur propre filière afin de ne plus se laisser faire, face à d'autres maillons dont les intérêts sont contradictoires.

Je réalise que de nombreuses personnes que l'on qualifie de « responsables agricoles » sont des sous-marins qui torpillent nos attentes. Bravo à l'OPG, je vous envoie mon bulletin d'adhésion.

B.D (Aisne)

O.P.G.

1 imp. Marc Chagall
BP 50590
32022 AUCH cedex 9

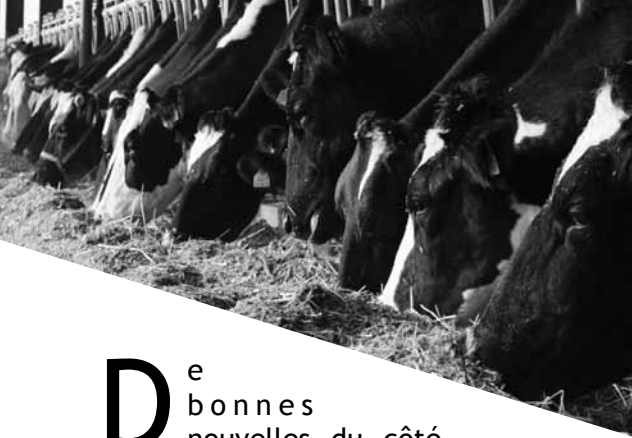
Tél : 05 62 60 14 30

Fax : 05 62 60 32 84

E-mail :
contact@opg.fr

www.opg.fr

rédigé par
des agriculteurs
imprimé par nos soins



Le dossier OGM évolue favorablement

la traçabilité entre filières OGM et non-OGM a présenté son rapport début juin.

Pour ces chercheurs, la coexistence ne semble possible qu'avec :

- de grandes distances d'isolement et, donc en filigrane, des zones dédiées à des productions OGM ou non-OGM,
- une formation poussée auprès des agriculteurs,
- un grand parcellaire alors qu'en Europe les parcelles sont de petite taille en comparaison aux pays où sont largement développés les OGM,
- une différenciation des niveaux de prix (récoltes OGM payées moins chères) pour assurer la viabilité du système,
- une prise en charge des surcoûts de la séparation des filières financée par les productions OGM,
- la poursuite de l'amélioration variétale en sélection classique afin de ne pas accroître les distorsions entre filières.

Ce travail de recherche confirme bien que les intérêts des agriculteurs sont en opposition avec les

attentes des firmes semencières. Au sujet de ces grandes entreprises de l'agrochimie, l'Américain Dupont et l'Allemand BASF viennent de déposer deux plaintes réciproques l'un contre l'autre. Ils s'accusent mutuellement de violation de brevet en matière de semences résistantes aux herbicides. Ambiance sereine dans l'univers transgénique...

Enfin, lors du Conseil spécialisé céréales de juin à FranceAgriMer, une étude, que cet établissement fait réaliser par les ambassades des pays clients de la France en blé, a été présentée et montre que ces acheteurs seraient totalement opposés à la consommation de blé OGM. Comme un cheveu sur la soupe, en fin de séance, le président du Conseil fraîchement réélu s'empressa de déclarer que notre secteur devait être porteur d'innovations avec le progrès génétique et qu'il ne fallait pas rester à l'écart de la production de blé OGM.

Alors que l'on nous bassine encore avec l'idéologie de la vocation exportatrice, devrions-nous produire maintenant ce que nos clients ne veulent pas acheter ?

De bonnes nouvelles du côté du bétail et des viandes. L'interprofession Interbev veut aller au-delà des souhaits d'étiquetage quant à la présence d'OGM, émis par le Conseil National de la Consommation (CNC). Interbev ne souhaite pas que l'allégation « nourri sans OGM » soit limitée aux viandes, œufs et produits tripiers mais étendue à tous les produits issus des animaux dont notamment les produits aquacoles et laitiers. Les consommateurs pourront ainsi bénéficier d'une information claire sur l'ensemble des produits alimentaires issus d'animaux élevés avec une alimentation non OGM (inférieure à 0.9 %). Ceci est une excellente nouvelle pour défendre nos productions de qualité et donc nos débouchés sur le secteur de l'alimentation animale, avec un espoir pour mieux valoriser et différencier des importations, nos maïs et soja non OGM.

Le programme de recherche européen Co-Extra sur la coexistence et

Les CIPAN : pour piéger qui ?

A partir de cet été, une bonne proportion des parcelles agricoles devra être couverte de culture intermédiaire piège à nitrate (CIPAN). En fait de piège, il pourrait une fois de plus se refermer sur les agriculteurs en alourdissant significativement leurs charges d'exploitation... sans pour autant atteindre les objectifs annoncés par les ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture de réduire la pollution des eaux.

Dans une synthèse de 370 essais, publiée récemment (Perspectives agricoles n° 357), Arvalis indique que « *les couverts végétaux ont un impact très limité sur le rendement de la culture suivante et même dans quelques cas, ils peuvent en pénaliser la productivité* ».

La plupart des agriculteurs s'interrogent sur ces nouvelles contraintes et notamment la destruction d'une culture en décembre, dans des conditions d'humidité de sol souvent défavorables.

Parmi les plantes de couverture, les repousses de colza sont acceptées alors que les repousses de céréales ne le sont pas. Il est reproché au blé d'absorber peu d'azote au début de son cycle. Mais comment expliquer alors que des graminées comme le ray-grass, l'avoine, le moha ou le seigle soient autorisées. Des repousses de blé ou d'orge auront en effet un développement au moins aussi avancé que des cultures semées après les récoltes, même en préparation simplifiée.


Après s'être déjà officiellement opposées à cette mesure stupide et coûteuse, l'OPG et la Coordination Rurale ont à nouveau fait un courrier auprès des ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie afin que ces repousses de céréales soient acceptées comme CIPAN. Rappelons enfin que les nitrates sont bénéfiques pour la santé, donc pas vraiment des nuisibles pour être piégés.

CIPAN et ECOPHYTO : est-on dans le même registre ?

Avec la récente obligation d'installer des plantes de couverture dans une rotation blé - tournesol, de nombreux agriculteurs envisagent d'abandonner la culture du tournesol au profit du colza. Le tableau, ci-contre, montre la très grande différence de conduite entre ces deux cultures. Le colza installé fin août/début septembre est très exigeant en suivi insecticides, de même qu'en fongicides et fertilisants. Le tournesol, installé au printemps, est une plante très rustique, peu consommatrice en intrants.

La substitution du tournesol par le colza va se traduire sur les exploitations par une forte hausse de la consommation en phytosanitaires et en azote, sans compter, que pour appliquer tous ces produits, 11 à 12 passages sont nécessaires ! Alors qu'un ou deux suffisent en tournesol...

Tableau comparatif des interventions culturales sur colza et tournesol (doses par ha)

COLZA	TOURNESOL
Insecticides Contre altise à l'automne Contre charençon de la tige à la reprise de végétation Méligèthe près de la floraison Puceron cendré à la floraison Charençon des siliques après la floraison	Aucun 
Fongicides Sclérotinia à la chute des pétales Oïdium dans le Sud à fin floraison	Aucun résistance génétique au phomopsis
Fertilisants N : de 130 à 200 unités P ₂ O ₅ : 60 à 130 unités K ₂ O : 50 à 80 unités S : 70 à 80 unités de SO ₃	N : de 0 à 70 unités P ₂ O ₅ : de 40 à 70 unités K ₂ O : de 40 à 70 unités Bore : 0 à 0,5 Kg en foliaire

L'UE, premier exportateur agricole... avec un solde net importateur !

La Commission européenne calcule chaque année la valeur des échanges agricoles de l'Union européenne avec les pays tiers. La nomenclature utilisée comprend les produits agricoles bruts et transformés, y compris les fibres et le tabac, mais exclut les produits de la pêche et du bois. D'après les statistiques de la Commission, l'UE a exporté pour 78 Md € de produits agricoles, devant les Etats-Unis, 76,8 Md €. Mais, contrairement à ces derniers, elle a été importatrice nette de produits agricoles.

Ainsi, l'UE a réalisé, en 2007, 18 % des exportations agricoles mondiales, devant les Etats-Unis (17 %) et le Canada (5 %). Elle est également le premier importateur agricole mondial, avec 78,7 Md € contre 63,6 Md € pour les Etats-Unis.

Les Européens exportent davantage de produits agricoles transformés que les Américains. En 2007, les principaux produits agricoles exportés par l'UE étaient les boissons (y compris les vins et spiritueux), pour 17,4 Md €, et les produits laitiers et les œufs, pour 6,4 Md €. Les exportations agricoles des Etats-Unis sont dominées

par les céréales (15,4 Md €) et les graines oléagineuses (9,2 Md €). Cependant, les USA exportent plus de viande que l'UE (6,1 Md € contre 4,3 Md €).

Le premier poste d'importations agricoles de l'UE est constitué par les produits tropicaux, inclus essentiellement dans les fruits non transformés (12,4 Md €) et le groupe café/thé/épices (5,8 Md €). Viennent ensuite, à parts comparables, les produits qui concernent notre secteur d'activité : les aliments pour animaux (6,6 Md €), les graines oléagineuses (6,1 Md €) et les graisses et huiles (5,7 Md €).



Notons que ces chiffres sont ceux de 2007, avec des prix des matières premières agricoles élevés. Avec les prix actuels, les prochains chiffres seront encore plus désavantageux pour l'agriculture européenne. Ceci, particulièrement pour le secteur des grains, de leurs dérivés et substituts, largement déficitaire, alors que la filière essaie d'inculquer l'idéologie de la vocation exportatrice aux « scopeurs » pour justifier une politique de prix bas.

L'aide aux assureurs dans le collimateur du gouvernement US

L'administration américaine voudrait réduire les sommes versées aux compagnies qui vendent les polices d'assurance récolte et chiffre d'affaires. Les dépenses du département américain de l'Agriculture (USDA) au titre des programmes d'assurance ont en effet plus que doublé, passant de 2,7 Md \$ pour l'année fiscale 2005 à 5,7 Md \$ en 2008. Le coût estimé pour 2009 serait supérieur au montant des paiements fixes, versés aux producteurs de grandes cultures. Un rapport du GAO (Government Accountability Office), estime que le triplement, depuis 2000, des sommes versées aux assureurs pour le remboursement de leurs frais de gestion n'est pas justifié. A l'heure où notre ministère de l'Agriculture prend des engagements sur les assurances récoltes, cette expérience outre-atlantique devrait être méditée !

Cotisations syndicales : un négociant et une coopérative utilisent des pratiques dignes du stalinisme

Un négociant français a envoyé à ses fournisseurs, un courrier faisant l'apologie du syndicalisme d'Etat et les informant qu'ils seraient prélevés d'office pour leurs 3 associations. En plus, il cite l'OPG, non pas pour dire qu'il va prélever de la même manière les cotisations pour notre syndicat de producteurs - méthode que nous aurions refusée au nom de la liberté d'adhésion à un syndicat - mais pour dire faussement que nous gérons nous-mêmes nos cotisations, laissant comprendre qu'il ne faut pas lui transmettre de bulletins d'adhésion pour l'OPG... Côté maïs doux, des organisations de producteurs ont joué le jeu de la liberté syndicale mais une coopérative ose également adopter une attitude identique de discrimination syndicale en vers les producteurs. Ironie du sort, ces deux structures sont implantées en Ukraine, elles ne peuvent donc ignorer que l'URSS n'existe plus.



La fin du monopole sur le glyphosate,

Le 14 mai 2009 la Commission européenne a pris la décision de suspendre le droit antidumping institué en 2004 par un règlement du Conseil sur les importations de glyphosate originaire de Chine. Cette Décision fait suite à un recours soutenu par AUDACE, l'association des utilisateurs et distributeurs de l'agro chimie européenne, contre le Conseil de l'Union européenne. L'OPG félicite Daniel Roques, président d'AUDACE, pour ce résultat qui devrait abolir le quasi monopole détenu par Monsanto sur cet herbicide - le plus utilisé au monde - et ainsi faire jouer le jeu la concurrence après des hausses abusives de prix que nous connaissons depuis 2 ans.

Semences de ferme, c'est le moment d'y penser !

Avec les prix qui s'annoncent pour la moisson 2009, une gestion rigoureuse des intrants pour 2010 va encore être indispensable. Les semences de ferme rentrent dans ce cadre. Faut-il rappeler, sur les céréales à paille, qu'avec un bon triage, un agriculteur peut s'auto approvisionner en semences, sans aucun potentiel de perte de rendement ? En blé dur, la prime spécifique, qui était subordonnée à l'achat de semences certifiées, sera très affaiblie en 2010. Trier ses propres semences est peut-être la première mesure d'économie à mettre en place pour la campagne 2010.

Redevance irrigation : des agriculteurs refusent les hausses

Dans le bassin Adour Garonne, de nombreux agriculteurs vont régler au 15 août 2009 à l'Agence de l'eau leur redevance 2008 avec un montant recalculé à partir des taux de 2007. En effet, ils refusent des augmentations de 20 à 100 % dont ils n'avaient pas connaissance au moment d'arroser et qui de surcroît sont totalement injustifiées avec le niveau des prix actuels de nos grains. Une délégation de la CR et de l'OPG a été reçue à l'Agence de l'eau ; ils ont pu y apprendre que les représentants des agriculteurs étaient toujours absents lors des réunions du comité de bassin. Comment voulez-vous que notre profession soit défendue dans ces conditions ?